



Ecoles à
Horaire Continu
Suisse



Pour plus d'écoles à horaire continu

juin 2008, Nr 42

Pas de listes d'attente à Lausanne

La ville de Lausanne compte en tout 20 lieux d'accueils APEMS et 2 structures privées subventionnées. Claire Attinger, responsable des APEMS (Accueils pour enfants en milieu scolaire), explique comment est organisé l'accueil des enfants des familles lausannoises.

Madame Attinger, vous êtes adjointe des APEMS, à savoir des lieux d'accueil pour enfants en milieu scolaire, organisés par le Service de la Jeunesse et des Loisirs de la Ville de Lausanne. En tant que telle, quel est votre rôle dans ce contexte ?

En effet, je suis adjointe rattachée au Service de la Jeunesse et des loisirs qui fait partie de la Direction de l'enfance et de la jeunesse et de l'éducation dirigé par M. Oscar Tosato, élu socialiste, dont c'est la deuxième législature.

Mon rôle est de m'assurer de la qualité de l'accueil des enfants pour répondre aux besoins des parents qui travaillent, ceci dans la volonté de la Ville de Lausanne, de permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Racontez-nous l'histoire des APEMS depuis leur création il y a de cela 10 ans. Comment ce service à la population lausannoise a-t-il commencé ?

Les APEMS représentent l'un des maillons de la politique familiale lausannoise. La Ville de Lausanne a développé sa politique d'accueil des écoliers dans le cadre d'un préavis déposé en avril 1998. Il s'agissait pour la ville de Lausanne d'offrir une réponse rapide aux besoins des jeunes écoliers en dehors des heures scolaires en privilégiant des solutions souples, de qualité et financièrement supportables. C'était une réponse à diverses interventions citoyennes à travers des pétitions, à une motion et la suite d'une enquête des besoins de développement de solutions de garde.

Suite page 2



Dans quelles conditions, dans quels locaux avez-vous commencé à mettre en place le concept des APEMS?
Partie d'une expérience pilote à Boissonnet, l'expérience d'étendre l'offre du réfectoire existant à un accueil du matin et de l'après-midi a vu le jour. Au fil des ans, les APEMS se sont aussi installés dans les Paroisses, les Centre de Loisirs.

A ce jour, combien d'enfants sont-ils accueillis?
En Ville de Lausanne, nous comptons au total 20 lieux d'accueil APEMS et 2 structures privées, subventionnées. A ce jour, plus de 1700 enfants sont accueillis tous les jours, pour la plupart à temps partiel. Nous comptons 1284 places offertes dans les APEMS de la ville. Nous sommes fiers de pouvoir affirmer que nous n'avons pas de listes d'attente. En effet, c'est une volonté de maintenir la décision de toujours répondre aux besoins des familles qui en font la demande. Une seule contrainte existe: pour bénéficier d'un accueil à plein temps, les 2 parents doivent travailler. Les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi ou sans activité professionnelle y sont accueillis au maximum deux jours par semaine.

Quel genre de locaux sont utilisés?

Les APEMS sont répartis sur l'ensemble du territoire lausannois, dans les différents quartiers lausannois et se situent à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments scolaires. Les enfants sont accueillis dans l'APEMS le plus proche du bâtiment scolaire qu'ils fréquentent.



Les APEMS facilitent la socialisation des enfants.



L'ACCUEIL PARASCOLAIRE: une affaire sérieuse

Sommes - nous enfin en train de voir l'accueil parascolaire des enfants pris au sérieux ?

En effet, on voit maintenant se profiler un mouvement en faveur de création de structures d'accueil pour les enfants en âge de scolarité.

Le Concordat HarmoS préconisant la mise en place d'horaires blocs à l'école et le développement de l'accueil parascolaire permet maintenant de faire des plans à moyen ou à long terme.

Mais Cantons et Communes n'ont pas attendu la mise en place de ces mesures. Des projets et des réalisations telles que les « APEMS », organisés depuis 10 ans par la Ville de Lausanne, nous démontrent que les volontés politiques prennent au sérieux l'accueil de qualité des enfants scolarisés.

Norah Lambelet Krafft
Responsable du Bureau Romand

Rencontrez-vous des problèmes dans l'utilisation de ces différents locaux ? Quels genres de problèmes ?

En général, nous avons de bonnes relations entre les différents services impliqués ainsi que dans les différentes activités proposées. Nous pouvons vraiment dire que nous ne rencontrons pas de problèmes dans l'utilisation des différents locaux et dans le partage des lieux. Notre fonctionnement en réseau nous permet de gérer toutes les situations. Il y a peut-être eu quelques résistances dans certains collèges au début mais ce n'est plus le cas. S'il devait y avoir des problèmes, le dialogue et la concertation nous aident à résoudre ces éventualités. Les nouveaux critères pour les locaux imposés par la Loi sur l'accueil de jours des enfants (LAJE) ne nous posent pas de problème : seules quelques adaptations seront nécessaires.

Si vous aviez une baguette magique, de quel genre de locaux souhaiteriez-vous disposer?

Je dois avouer que j'aime la diversité des locaux qui nous permet d'offrir aux enfants des expériences et des possibilités différentes et de les préparer à s'adapter à des environnements di-



Des espaces qui se prêtent à l'apprentissage

versifiés. La diversité des locaux nous permet aussi d'offrir à l'enfant la possibilité de côtoyer des générations différentes puisque dans 3 de nos APEMS nous accueillons pour les repas, des seniors en même temps que les enfants. C'est une expérience inestimable pour tous. Mais il n'est pas question de diversité de la qualité de l'accueil des enfants.

Y a-t-il des nouveaux projets d'ouverture d'APEMS ces prochains temps ?

Des réflexions sont en cours actuellement. Plusieurs projets urbanistiques sont à l'étude et on ne connaît pas précisément l'impact que ceux-ci auront sur le développement des APEMS. Cependant, nous sommes associés à tous les projets de construction. Par ailleurs, les modifications de la loi scolaire vaudoise ainsi que le chantier «HarmoS» sont en route. Il pourrait y avoir dans ce cadre des répercussions sur l'extension de l'offre d'accueil parascolaire notamment sur la tranche d'âge concernée. Rappelons aussi que le cadre de référence pré et parascolaire posé dans la LAJE concerne la tranche d'âge 0-12 ans

Que pensez-vous des critères de qualité exigés par l'Association des Ecoles à Horaire Continu ?

Tout en ayant des exigences et des critères de qualité similaires à ceux de votre Association, nous avons choisi de séparer l'aspect scolaire de l'aspect socio-éducatif, de distinguer l'écologiste de l'enfant. Nous mettons l'accent sur la recherche de liens et des interactions entre enfants et adultes, ainsi que sur l'éducation de l'enfant à la citoyenneté. La mission des APEMS se distingue de celle de l'école, raison pour laquelle locaux et équipes d'enseignement et d'encadrement fonctionnent indépendamment les uns des autres. Toutefois, nous encourageons les échanges et les transmissions entre les différents services impliqués. Nous collaborons étroitement avec le service scolaire compétent dans le cadre des devoirs surveillés fréquentés par tous les enfants des APEMS.

Claire Attinger est responsable des APEMS (Accueils pour enfants en milieu scolaire) au Service de la Jeunesse et des Loisirs de la Ville de Lausanne.

Un entretien réalisé par Norah Lambelet Krafft, responsable du Bureau Suisse Romande.

Qu'est-ce que l'on attend des bâtiments d'une école à horaire continu? Info a posé la question à trois responsables de ce type de structures d'accueil: Marjolein Schärer, Dorothea Tugener et Christoph Zanon*.

A l'unanimité, nos trois directeurs d'école à horaire continu mettent l'accent sur la qualité des locaux. L'atmosphère doit être agréable et l'éclairage en lumière naturelle.

« Dans les salles de loisirs, il faut qu'il y ait des petits espaces où l'on peut se retirer seul ou à plusieurs, ainsi que des étagères pour ranger les jouets. » Marjolein Schärer explique ensuite que la présence d'un canapé est essentielle, pour que les enfants puissent s'asseoir confortablement à plusieurs ou lire. Un autre point positif pour les enfants, c'est de pouvoir accéder à la salle de classe même en dehors des cours, ce qui augmente encore l'espace à disposition. Les enseignants doivent donc avoir une salle de travail en dehors de leur salle de classe. C'est, de toutes façons, ce vers quoi on va, ajoute Christoph Zanon. L'expérience lui a montré que : « Cela facilite les échanges au sein de l'équipe d'enseignants et permet de mieux appréhender les éventuels problèmes d'un ou d'une collègue. »

Un nouveau défi pour le personnel

Pour le concierger aussi, les attentes changent. Dans les écoles traditionnelles, on a de grandes surfaces que l'on peut nettoyer efficacement avec des machines. Par contre, les écoles qui sont organisées comme des logements doivent être nettoyées comme des appartements, ce qui demande plus de travail.



Comme à la maison, à l'école de Feldblumen, à Zurich.



L'importance des espaces extérieurs

Le personnel d'encadrement dans les écoles à horaire continu veille à ce que les enfants sortent chaque jour prendre l'air. Dans de nombreux complexes scolaires, les espaces extérieurs sont bien organisés, avec des espaces verts, des jeux, des bacs à sable. Pour des raisons de sécurité, les enfants qui jouent dehors doivent être surveillés. Il est donc important, quand on construit un nouveau complexe scolaire, de veiller à ce que les espaces extérieurs soient bien visibles : idéalement, même depuis l'intérieur.

* Lire la présentation des personnes dans le texte allemand, page 2.

Markus Mauchle, responsable de l'Association suisse des écoles à horaire continu.

Qualité

Critères de qualité : l'espace

Nous poursuivons notre série sur les critères de qualité des écoles à horaire continu. Ce numéro de l'Info sera consacré à l'espace. Voici les critères de qualité de l'Association suisse des écoles à horaire continu concernant l'espace:

- L'espace à disposition permet à toutes les tranches d'âge de mener leurs activités (cours, devoirs, repas, jeux, sport, repos etc.)
- Les espaces intérieurs et extérieurs et leur organisation respectent les normes officielles et sont libres d'accès et sans danger pour les enfants de tout âge.

Dans l'Info 40-07 nous avons parlé des critères de qualité des repas. Vous trouverez l'ensemble des critères sous: <http://www.horairecontinu.ch/fran/telechargements.html>

Agenda

Berne, 4 – 5 septembre 2008

Conférence sur les exigences pédagogiques dans les écoles à horaire continu

La conférence est organisée par l'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Berne en collaboration avec l'Association suisse des écoles à horaire continu. La langue de la conférence est l'allemand.

Infos/inscriptions: <http://edu.unibe.ch/content/app/tagesschulen>

Berne, 4 septembre 2008

Assemblée générale de l'Association suisse des écoles à horaire continu, dès 18 h.

Ville de Soleure

Suite à une votation, à la rentrée, deux écoles à horaire continu facultatives ouvriront leurs portes en ville de Soleure.



Ardian, 5e primaire, école à horaire continu facultative du Rägebogä, St-Gall

«J'aime presque tout ce qu'on mange à la cantine du Rägebogä, sauf les yoghourts».

Info n° 42 – juin 2008
Publiée par l'Association suisse des écoles à horaire continu

Textes: Markus Mauchle, Brigitte Müller (muellertext.ch)
Traductions: Béatrice Cady
Mise en page: Atelier 22, Manuela Fischer, Winterthur
Impression: Ziegler Druck- und Verlags-AG

Une publication à l'intention des membres et des donateurs de l'Association suisse des écoles à horaire continu
Abonnement: Fr. 12.-/an
Tirage: 1700 exemplaires
Périodicité trimestrielle

Association suisse des écoles à horaire continu
Av. de Rumine 2, 1005 Lausanne
Tél. 078 891 95 96
suisseromande@horairecontinu.ch
www.horairecontinu.ch

Les Ehc facilitent la vie de famille

Enseignement intégrant le temps consacré aux devoirs

Encadrement professionnel pendant toute la journée

Repas et loisirs en compagnie d'autres enfants